



assuré social THOMAS THIBAUT

n° de Sécurité Sociale 1 58 02 75 040 014 12

Pour tout contact, écrivez à votre caisse directement
depuis la messagerie de votre compte AmeliCPAM de l'HERAULT 29, cours Gambetta
34934 MONTPELLIER CEDEX 9M. THOMAS THIBAUT
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/07/2020 au 31/07/2020 .

Ces informations ont été directement transmises par votre caisse d'assurance maladie à votre organisme
complémentaire . En conséquence, vous n'avez pas besoin de lui envoyer ce relevé.**pour information**

dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours.	taux	montant versé
	pour THIBAUT né(e) le 06/02/1958 maladie réf 2590 2019210000829				
25/05/2020	AUTRES APP. LPP (AAR)	51,00	51,00	60 %	30,60
15/06/2020	AUTRES APP. LPP (AAR)	17,00	17,00	60 %	10,20
	réglé le 13/07/2020 au destinataire LVL MEDICAL MONTPELLIER : 40,80 euro(s) maladie réf 2340 2020610002455				
21/07/2020	PHARMACIE (PH7)	9,71	9,71	65 %	6,31
21/07/2020	HONOR. DISPENS. (HD7) franchise à retenir (FRT) ⁽¹⁾	1,02	1,02	65 %	0,66 -0,50
21/07/2020	HONOR.DISPENS.REM (HDR)	0,51	0,51	70 %	0,36
21/07/2020	HONOR.DISP.SPEC (HDE)	3,57	3,57	70 %	2,50
	réglé le 27/07/2020 au destinataire PHARMACIE FABRESSE M. : 9,83 euro(s)				

(1) Les participations forfaitaires et franchises constatées sur ces actes sont déduites du montant remboursé dans la partie « Vos remboursements de soins » ou le seront sur vos prochains règlements.